



MOBILITÉ INTERNATIONALE : ACCUEILLIR DES ARTISTES ÉTRANGERS



Durée
1 jour

Tarif
590 € HT

Effectif
8 participants

Intervenants
Anaïs Lukacs

Dates
19 & 20 octobre 2023
@ DISTANCE (2 matinées)
9 novembre 2023 @ GHS

Horaires
9h30 à 13h à distance
(2matinées)
10h à 13h - 14h à 18h à GHS
soit une durée de 7h

N° d'agrément
11753874875

AVEZ VOUS BESOIN DE CETTE FORMATION ?

- ✓ Vous souhaitez connaître les principes qui s'appliquent à la circulation artistique internationale, en s'appuyant fortement sur les législations européennes et française et donc sur l'accueil d'artistes et techniciens étrangers en France.

OBJECTIFS

- ✓ Comprendre les logiques des démarches à effectuer lors de l'accueil d'artistes étrangers ou de diffusion/réalisations de projets à l'international.
- ✓ Savoir à quel type d'organisme s'adresser – repérer les sources d'information légales.
- ✓ Organiser la mise en œuvre des projets réalisés ailleurs ou assurés par des artistes ne résidant pas dans le pays où ils travailleront.

PRÉREQUIS

Connaissances de base sur l'embauche d'artistes

et la contractualisation entre organisateurs et producteurs

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Formation alternant éléments techniques, apports réglementaires et cas pratiques.
- ✓ Etudes de cas soumis par les participants.

PUBLIC

- ✓ Tous les professionnels en charge de la production ou de l'administration dans le spectacle vivant.

PLAN DE FORMATION

Autorisations de séjour

- ✓ Visas court/long séjour : dispenses, procédures, points de vigilance, relations avec les postes consulaires
- ✓ Titres de séjour : dans quels cas ? Titre de séjour « Passeport talent » : critères et spécificités

Réglementation du travail, contractualisation et obligations déclaratives

- ✓ Autorisations de travail
- ✓ Présomption de salariat et artistes indépendants
- ✓ Licence d'entrepreneur du spectacle
- ✓ Détachement et déclarations à l'Inspection du travail
- ✓ Artistes mineurs

Cotisations – protection sociale

- ✓ Pays de versement des cotisations sociales: principes, conventions bilatérales de sécurité sociale
- ✓ Cotisations
- ✓ Couverture sociale

Fiscalité : retenue à la source et TVA

- ✓ Pays d'imposition, retenue à la source : principes, conventions fiscales
- ✓ Montant, calcul et modalités de versement de la retenue à la source
- ✓ TVA

Ces thèmes sont abordés à partir du cadre législatif français (sens import / « accueil en France ») dans le cas d'embauche directe et de contractualisation avec des producteurs (par ex. : contrat de cession) et sont illustrés de cas pratiques.

MOYENS D'ÉVALUATION

- Pendant la formation : questions/ réponses, exercices pour valider la bonne compréhension des points abordés ;
- Après la formation : évaluation à chaud

4, rue d'Enghien
75010 Paris
T 01 53 34 25 25
M formation@ghs.fr
www.ghs.fr

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM